



Aubière, le 16 septembre 2020

Aux Responsables de groupes,

Depuis 2012 et dans un souci de mieux organiser les demandes d'OM sans frais, et ainsi éviter les erreurs et oublis, les responsables de la DAFOR et moi-même avons convenu :

1. Chaque année, la base des animateurs est transmise à la DAFOR qui établit les OM pour les dates de réunions qui m'ont été transmises. Il a été convenu, compte-tenu de la charge de travail à la DAFOR en septembre, que les réunions qui auront lieu en septembre ne bénéficieront pas d'OM.

2. Les OM transmis indiqueront TOUTES les dates des réunions de l'année. A l'issue de CHAQUE réunion, les responsables de groupe doivent établir une feuille d'émargement qu'ils transmettront impérativement par mail à : [serverine.letierce@ac-clermont.fr](mailto:serverine.letierce@ac-clermont.fr)

**Toutes modifications de dates (horaires, annulations...) devront être signalées par les responsables de groupe par mail à leurs animateurs pour justification auprès de leur chef d'établissement.**

Je vous remercie tous pour l'aide que vous m'apporterez en respectant ces quelques modalités d'organisation.

Bien amicalement,

Françoise TOLEDO